

EN COURS DE DROIT pour plancher sur le RIC

▶ La constitutionnaliste Anne-Emmanuelle Bourgaux a mis en place des ateliers constitutionnels.

▶ Ils étaient une quarantaine de citoyens, dont la plupart sont gilets jaunes, à retourner sur les bancs de l'école ce mercredi, dans un auditoire de l'UMons. Leur but : apprendre les rouages de la Constitution belge et obtenir des informations sur la possibilité de lancer le fameux RIC (Référendum d'initiative citoyenne). Pendant plusieurs heures, ils ont écouté Anne-Emmanuelle Bourgaux, professeure de droit constitutionnel à l'UMons en charge de recherches sur la citoyenneté et la démocratie. "J'ai décidé de mettre en place des ateliers constitutionnels ouverts à tous", explique-t-elle. "Cette année, nous célébrons les 100 ans du suffrage universel. J'ai lancé ces ateliers dans le but de revenir sur l'histoire de la participation électorale ainsi que la place de la citoyenneté dans la Constitution belge."

Selon elle, il existe en effet d'importants parallèles entre 1919 et 2019. "Beaucoup de demandes et de combats sont similaires avec ce qui se passe avec les "gilets jaunes", notamment à propos du RIC. Dans les manuels d'histoire, on a tendance à limiter 1919 avec l'acte du suffrage universel. Mais on oublie qu'il y avait d'autres propositions sur la table constitutionnelle à l'époque : notamment le référendum et la consultation populaire. Et c'est le Premier ministre lui-même qui était favorable. Mais peu à peu, ces propositions qui devaient accompagner le suffrage universel, ont été abandonnées

parce qu'on avait encore terriblement peur de la démocratie."

Anne-Emmanuelle Bourgaux estime que le suffrage universel est nécessaire mais pas suffisant à la démocratie. C'est pourquoi elle a décidé d'aider les personnes intéressées par ces idées, dont font partie les gilets jaunes. "Il est temps de tenir les promesses qui ont été formulées en 1919", insiste la prof de l'École de droit. "Il faut approfondir la démocratisation de notre gouvernement. Mais il y a toujours cette réticence de passer à un autre modèle. Les réformes de l'État sont monopolisées par les histoires de confédéralisme et pas par la citoyenneté."

Les questions des gilets jaunes concernaient plus particulièrement le fonctionnement de la Constitution. "Je constate qu'il y a une méconnaissance alors que la Constitution est censée être à la portée de tous. Les citoyens devraient être capables de la comprendre et de la manipuler. Beaucoup de personnes m'ont demandé ce qu'il était possible de faire avec ces textes, comment les modifier, etc. Je trouve d'ailleurs que les citoyens ne sont pas assez informés par rapport à ça. Ne pas connaître les rouages de la Constitution pousse au désespoir parce qu'on pense que rien n'est possible."

D'AUTRES ATELIERS de ce type seront encore prochainement proposés à l'UMons, à raison d'une fois par mois.

S. Ha.

“ RÉACTION

Jérémy
GILET JAUNE

"Plus utile que sur un rond-point"

"Nous étions avec des gilets jaunes qui veulent vraiment faire avancer les choses. On se sent plus utile que de rester sur un rond-point pendant des heures. J'ai appris beaucoup de choses. Notamment qu'un référendum populaire avait déjà été demandé par le passé, en 1919. On se rend compte que le Ric était déjà sur

la table il y a 100 ans. Il serait temps d'accomplir cette promesse qui est là depuis tout ce temps. M^{me} Bourgaux nous a aussi proposé de nous aider à réécrire les articles de la Constitution qu'il faut changer. Il faudrait cependant qu'une majorité de parlementaires aillent dans notre sens pour que ce que ça devienne effectif. C'est vraiment le moment parce que les élections approchent donc la procédure de révision de la Constitution pourrait être faite avec la dissolution des Chambres. J'espère que d'autres gilets jaunes vont venir à ces séances. C'est la seule manière d'avancer."

S. Ha.